



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	41	Suffrages exprimés :	55
Absents :	14	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOËS Fabrice	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme COLOMBO Dominique	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
Mme CRÉSP Delphine	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
M. DALVERNY Bernard	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
Mme DECHER Martine	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DOSSARD Amandine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FASSETTA Véronique	Mme MARTIN Bénédicte	
M. FONTANARAVA Eric	M. MAUREL Frédéric	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLODES à M. LAFFORGUE David
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DÉCHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRÉSP
M. BLANES Patrick à M. BATOUX Philippe

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :



N° 2026-051

**AFFAIRES GENERALES - Désignation de
 représentants au sein des organismes extérieurs**

- *Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-29, L. 2121-33 et L. 5211-1 ;*
- *Vu le Code de l'environnement et les dispositions relatives à la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques ;*
- *Vu les textes (arrêtés préfectoraux, conventions ou statuts) instituant la Commission locale Calavon/Coulon et en fixant la composition et les modalités de désignation des représentants des collectivités ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu le procès-verbal de l'installation du conseil communautaire en date du 09 avril 2026. ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.*

Suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants de LMV au sein de divers organismes extérieurs.

Le conseil communautaire est ainsi de nouveau invité à désigner des représentants dans les organismes suivants :

Organisme	Rôle	Nb de représentants
Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)	Examiner les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale. → L'ouverture d'une surface de vente supérieure à 1 000 m ² nécessite l'obtention préalable d'une autorisation administrative délivrée par la CDAC.	Le Président de LMV est représentant de droit sauf en cas de multiples mandats.
→ Proposition : M. Patrick SINTES. Uniquement si le Président siège déjà en tant que Maire.		

Organisme	Rôle	Nb de représentants
Commission locale de l'eau du bassin versant du Calavon/Coulon	Elaborer de manière collective, réviser et suivre l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), Veiller à la bonne application des préconisations et des prescriptions inscrites dans le SAGE, ainsi qu'à la mise en place des actions.	21 membres dont 2 représentants pour LMV
→ Proposition : M Patrick SINTES & M. Roland CARLIER		

Organisme	Rôle	Nb de représentants
Conseil de surveillance dans les établissements de santé	Le conseil de surveillance remplace le conseil d'administration. Ses missions sont recentrées sur les orientations stratégiques et le contrôle permanent de la gestion de l'établissement.	2 représentants pour le centre hospitalier intercommunal Cavailon/Lauris

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2026



République française 2026/ ...
 Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
 Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
 Séance du 30 avril 2026

		1 représentant pour le centre hospitalier de Gordes
Pour Cavaillon/Lauris : → Proposition : Mme Martine DECHER → Proposition : Mme Aurélie LECAUDEY Pour Gordes : → Proposition : Mme Marie-Thérèse MACK		

Organisme	Rôle	Nb de représentants
Conseil d’administration des collèges et lycées	Participer à la vie de l’établissement scolaire en votant certaines décisions (projet d’établissement, règlement intérieur, budget), mais peut également être consulté pour avis.	Pour les établ. de + de 600 élèves : 1 représentant Pour les établ. de - de 600 élèves : 1 représentant à titre consultatif

Pour le lycée Ismaël Dauphin → Proposition : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON Pour le lycée Alexandre Dumas : → Proposition : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON Pour le collège Paul Gauthier : → Proposition : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON Pour le collège Clovis Hugues : → Proposition : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON Pour le collège Rosa Parks : → Proposition : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON Pour le collège privé St Charles : → Proposition : Mme Mathilde DAUPHIN Pour le collège du Calavon : → Proposition : Mme Delphine CRESP
--



Organisme	Rôle	Nb de représentants
Commission consultative paritaire du syndicat d'énergie vauclusien	Coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, Mettre en cohérence leurs politiques d'investissement. Faciliter l'échange de données. Prendre en compte les initiatives des différentes collectivités relatives à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, les actions de maîtrise de la demande d'énergie notamment celles en faveur du développement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.	1 représentant
→ Proposition : M. Olivier VOLLAIRE		

Organisme	Rôle	Nb de représentants
Commission consultative des déchets du SRADDET ¹	Assurer le suivi et l'évaluation de la partie « déchets et économie circulaire »	1 représentant pour le collège « élus »
→ Proposition : Mme Sylvie GREGOIRE		

Organisme	Rôle	Nb de représentants
AURAV - Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse	L'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse est une association d'ingénierie territoriale au service de ses membres (collectivités et acteurs publics), chargée d'observer les dynamiques territoriales, de produire des études et de contribuer à la définition et au suivi des projets d'aménagement à différentes échelles (quartier, commune, intercommunalité, aire urbaine d'Avignon, département de Vaucluse.	1 représentant titulaire pour le collège « élus » + 1 suppléant
→ Proposition : M. Gérard DAUDET et M. Frédéric MAUREL		

¹ Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



Luberon Monts de Vaucluse
AGGLOMÉRATION

République française

2026/

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 30 avril 2026

<p>CDAD de Vaucluse (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)</p>	<p>Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Vaucluse (CDAD 84) est un groupement d'intérêt public présidé par le tribunal judiciaire d'Avignon, chargé d'organiser et de coordonner l'accès au droit dans le département. Il anime un réseau de partenaires (juridictions, collectivités, avocats, associations...) et de lieux d'accueil gratuits de type Point-justice, où les habitants peuvent obtenir une information juridique de proximité et, selon les permanences, consulter un professionnel du droit.</p>	<p>Le Président ou son représentant</p>
<p>→ Proposition : M. Gérard DAUDET et M. Olivier VOLLAIRE</p>		

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil pourra décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en sera donné lecture par le Président.

Le Conseil Communautaire,

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- DESIGNER M. Patrick SINTES comme titulaire, représentant de LMV Agglomération au sein de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), uniquement si le Président siège en tant que Maire ;
- DESIGNER M. Patrick SINTES et M. Roland CARLIER comme titulaires représentants de LMV Agglomération au sein de la Commission locale de l'eau du bassin versant du Calavon/Coulon ;
- DESIGNER Mme Martine DECHER et Mme Aurelie LECAUDEY comme titulaires représentantes de LMV Agglomération au sein du conseil de surveillance de l'établissement de santé Cavaillon/Lauris ;
- DESIGNER Mme Marie-Thérèse MACK, comme titulaire représentante de LMV Agglomération au sein du conseil de surveillance de l'établissement de santé de Gordes ;
- DESIGNER comme représentants de LMV Agglomération au sein des conseils d'administration des collèges et lycées les personnes suivantes :



- pour le lycée Alexandre Dumas : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON,
 - pour le collège Paul Gauthier : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON,
 - pour le collège Clovis Hugues : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON,
 - pour le collège Rosa Parks : M. Nathalie FARAVEL GENESTON,
 - pour le collège privé St Charles : Mme Mathilde DAUPHIN,
 - pour le collège du Calavon : Mme Delphine CRESP.
 - pour le lycée Ismaël Dauphin : Mme Nathalie FARAVEL GENESTON,
- **DESIGNE M. Olivier VOLLAIRE** comme titulaire représentant de LMV Agglomération au sein de la commission consultative paritaire du syndicat d'énergie vauclusien ;
 - **DESIGNE Mme Sylvie GREGOIRE** comme titulaire représentante de LMV Agglomération au sein de la commission consultative des déchets du SRADDET ;
 - **DESIGNE M. Gérard DAUDET et M. Frédéric MAUREL** comme titulaire et suppléant représentants de LMV Agglomération au sein de l'AURAV ;
 - **DESIGNE M. Gérard DAUDET et M. Olivier VOLLAIRE** comme titulaire et suppléant représentants de LMV Agglomération au sein de l'AURAV ;
 - **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette

Réceptionné le :

Cavaillon, le 5 mai 2026

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDEY

Pour le Président
empêché**Patrick SINTÈS**
Vice-Président

Le Président,

Gérard DAUDET

